PROJET OUTRE-MER DE 2021

DIRECTIVES AUX CANDIDATES ET CANDIDATS

Nous vous prions de lire les notes qui suivent avant de poser votre candidature :

Veuillez téléphoner à votre organisation provinciale ou territoriale de l'enseignement ou ouvrir une session sur son site Web pour obtenir des renseignements sur les exigences supplémentaires et la date limite de présentation des demandes.

1. Chaque candidat ou candidate doit :
   - être de citoyenneté canadienne;
   - avoir, au moment de la présentation de la demande, un passeport canadien valide au moins jusqu'en juillet 2022 (une preuve qu'une demande de passeport a été faite est acceptée);
   - adhérer à une organisation provinciale ou territoriale de la profession enseignante qui appuie le PO;
   - être titulaire d'un certificat d'aptitude pédagogique reconnu;
   - au mois de juillet 2021, cumuler au moins cinq années d'expérience de l'enseignement au Canada;
   - jouir d'une excellente santé et pouvoir travailler dans des conditions comme celles qu'on retrouve dans les pays en développement;
   - faire preuve d'un grand professionnalisme et avoir une conduite personnelle exemplaire;
   - faire preuve de jugement et de souplesse;
   - être prêt à faire passer les besoins de l'équipe et du programme avant ses besoins personnels.
2. Participer au PO exige un engagement de tous les instants, aussi bien en salle de classe qu'à l'extérieur dans le pays d'affectation. Outre de longues journées d'enseignement, vous devrez participer à des activités prévues par l'organisation partenaire à l'étranger, notamment des activités sociales et des réunions avec des représentantes et représentants officiels.
3. Le PO envoie des équipes en Afrique et dans les Caraïbes et occasionnellement ailleurs. Les participantes et participants doivent être prêts à accepter une affectation dans n'importe quel pays où la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (CTF/FCE) entretient un partenariat dans le cadre du PO.
4. Il arrive que la CTF/FCE ne soit pas en mesure de confirmer les dates exactes des programmes avant la formation des équipes. Les programmes se déroulent normalement en juillet; toutefois, le travail pour le PO débute en janvier pour les chefs d'équipe et en février pour les autres participantes et participants.
5. Les frais de déplacement et de séjour des participantes et participants sont couverts par la CTF/FCE et les contributions de ses organisations membres.
6. La CTF/FCE prendra les arrangements de voyage dans les pays d'affectation conformément aux lignes directrices du Fonds en fiducie de la CTF/FCE. Ces lignes directrices imposent de choisir les itinéraires les plus directs et les plus économiques.
7. Pour les destinations qui exigent un visa d'entrée, les participantes et participants devront faire parvenir leur passeport à l'agence de voyage de la CTF/FCE au début mai au plus tard. Les passeports seront rendus à leurs titulaires en juillet, à Ottawa, avant le départ vers le pays d'affectation.

8. Les membres de la famille et les amies ou amis ne sont pas autorisés à accompagner les participantes ou participants pendant les voyages et activités du PO, au Canada ou à l'étranger.
9. Pour des raisons de budget et de sécurité, les participantes et participants du PO partagent normalement un logement avec un ou plusieurs collègues.
10. Il est défendu aux participantes et participants de conduire des véhicules automobiles pendant leur séjour à l'étranger. L'organisation partenaire s'occupera du transport.
11. Les participantes et participants doivent accepter qu'un projet puisse être annulé à la dernière minute en raison de circonstances imprévues. Advenant l'annulation d'un projet, la CTF/FCE ne peut garantir de placement au sein d'une autre équipe et n'assumera aucune responsabilité à l'égard des conséquences que ces changements pourraient avoir sur d'éventuels projets de voyages personnels.
12. De retour au Canada, nous encourageons les participantes et participants à parler de leur expérience à l'occasion des réunions de leurs organisations de l'enseignement, de groupes communautaires et de leurs écoles, et à participer à des consultations et à d'autres activités pertinentes. Nous les invitons également à rédiger des articles au sujet de leur expérience et à les faire paraître dans des publications.

Organisations membres qui parrainent le PO

Newfoundland and Labrador Teachers' Association	www.nlta.nl.ca	709-726-3223
Prince Edward Island Teachers' Federation	www.peitf.com	902-569-4157
Nova Scotia Teachers Union	www.nstu.ca	902-477-5621
New Brunswick Teachers' Association	www.nbta.ca	506-452-8921
Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec	www.qpat-apeq.qc.ca	514-694-9777
Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens	www.aefo.on.ca	613-244-2336
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario	www.etfo.ca	416-962-3836
Ontario English Catholic Teachers' Association	www.oecta.on.ca	416-925-2493
Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario	www.osstf.on.ca	416-751-8300
The Manitoba Teachers' Society	www.mbteach.org	204-888-7961
Fédération des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan	www.stf.sk.ca	306-373-1660
The Alberta Teachers' Association	www.teachers.ab.ca	780-447-9400
Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique	www.bctf.ca	604-871-2283
Association des enseignants et des enseignantes du Yukon	www.yta.yk.ca	867-668-6777
Association des enseignants et enseignantes des Territoires du Nord-Ouest	www.nwtta.nt.ca	867-873-8502
Association des enseignants et enseignantes du Nunavut	www.ntanu.ca	867-979-0750
Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique	www.sepfcb.com	604-871-1865